



## Chaire en fiscalité et en finances publiques

# Bulletin de veille

20 septembre 2016

## QUÉBEC/CANADA

### CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ANALYSE DES ORGANISATIONS (CIRANO)

D. Boisclair, S. Brière, G. Lacroix et al.,  
« [Analyse de la rentabilité économique  
des scénarios de réforme du RRQ propo-  
sés en 2016](#) », Septembre 2016, 37 p.

La proposition de réforme fédérale est  
plus généreuse que la proposition  
provinciale, principalement pour les  
individus à revenus modestes

Nous utilisons des méthodes de simulation et un simulateur fiscal détaillé pour analyser les effets des plus récentes propositions de réforme du Régime de rentes du Québec (RRQ). Les deux propositions analysées sont celles mises de l'avant en juin 2016 par le gouvernement du Canada, qui a reçu l'appui d'une majorité de provinces, et par le gouvernement du Québec, qui à ce jour n'a pas appuyé la proposition soumise par le fédéral. Nous analysons les effets en termes de taux de rendement interne (TRI) pour 78 types d'individus; nous prenons en considération l'inégalité d'espérance de vie selon le niveau de scolarité, la variabilité des revenus de travail au fil de la carrière et les interactions avec la fiscalité et le système de revenu à la retraite au Québec – tels qu'ils existent

et selon les modifications proposées. Nos résultats indiquent que les TRI des nouvelles cotisations sont comparables au taux de rendement d'autres produits financiers et qu'ils sont similaires, sous les deux réformes proposées, pour les individus gagnant plus de 25 000 \$ en moyenne (en dollars de 2015), mais que la proposition du gouvernement fédéral génère des taux de remplacement du revenu plus élevés et est plus attrayante – en termes de TRI – pour les individus gagnant un revenu moyen de travail se situant au bas de la distribution. Cette dernière différence avec la proposition québécoise est due à la bonification proposée par le fédéral de sa prestation fiscale pour revenu de travail, qui vient contrer l'effet de la hausse des cotisations au RRQ.

### CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ANALYSE DES ORGANISATIONS (CIRANO)

B. Campbell, M. Magnan, B. Perron et al.,  
« [Règles budgétaires touchant les dé-  
penses consolidées](#) », Septembre 2016,  
103 p.

Des règles budgétaires strictes  
limitent l'endettement

Ce rapport vise à analyser l'impact potentiel sur le déficit gouvernemental de la mise en œuvre d'une règle budgétaire. Selon les écrits dans le domaine, lesquels sont résumés dans le volet A du

rapport, une règle budgétaire peut prendre différentes formes qui peuvent se regrouper en deux catégories, soit les règles spécifiant des cibles de déficit strictes (p. ex., déficit zéro) et les règles détaillées qui portent sur les augmentations (diminutions) de dépenses. Nous recensons un certain nombre de juridictions qui ont appliqué l'une ou l'autre de ces règles. Globalement, les juridictions ayant adopté la discipline d'avoir une règle budgétaire semblent afficher une meilleure performance quant à la gestion de leur déficit.

Pour faire suite à cette synthèse des écrits, dans le cadre du volet B, nous dirigeons notre attention sur les comptes publics du gouvernement du Québec. En effet, afin d'éventuellement analyser l'efficacité relative de différentes règles budgétaires, il nous faut tout d'abord pouvoir compter sur des données budgétaires cohérentes sur plusieurs années. Or, à cet égard, nous avons fait face à deux défis de taille. Premièrement, les comptes publics du gouvernement du Québec présentés dans un format comparable ne remontent qu'à 1998. Deuxièmement, depuis 1998, deux réformes comptables majeures ont modifié la teneur des séries temporelles des comptes publics, rendant toute comparaison couvrant différentes réformes comptables hasardeuse. Par conséquent, nous avons dû recourir à des méthodologies d'estimation pour construire des séries temporelles de données budgétaires comparables. Ce travail a impliqué à la fois les chiffres budgétaires ainsi que les comptes publics audités. Dans le cadre du volet B, nous présentons les détails des différentes approches considérées afin d'estimer ces séries temporelles comparables.

Le volet C est au cœur du rapport et présente les résultats de simulations de l'application de différentes règles budgétaires.

## CHAIRE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES (CFFP)

T. Gagné-Dubé et L. Godbout, « [La progressivité des impôts sur le revenu : Comparaison avec l'OCDE et portrait de la situation actuelle au Québec](#) », Septembre 2016, 32 p.

L'indice de progressivité du Québec est supérieur à la moyenne des pays de

## l'OCDE pour les 35 situations familiales étudiées

Dans une approche similaire à nos publications sur la charge fiscale nette des ménages au Québec, la présente étude s'attarde à une des composantes principales de la charge fiscale, soit l'impôt sur le revenu. En utilisant un indice de progressivité développé par l'OCDE dans son édition 2014 des Impôts sur les salaires, la progressivité des impôts sur le revenu au Québec est comparée d'abord avec les pays de l'OCDE, puis dans le temps au Québec en remontant jusqu'à l'année 2000.

Les comparaisons effectuées portent sur 35 combinaisons de situations familiales et de niveau de revenus et permettent de situer la progressivité de l'impôt sur le revenu au Québec à l'heure actuelle ainsi que de mesurer son évolution récente.

## COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA

D. Beugin, J. Dion, S. Elgie et al., [Rigueur comparée des politiques de tarification du carbone](#) », Juillet 2016, 20 p.

## Proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour la tarification du carbone au Canada

Plus une politique de tarification du carbone est rigoureuse, plus les réductions d'émissions seront importantes. Ce rapport propose aux gouvernements un cadre commun et cohérent qui permet de comparer la rigueur des politiques provinciales de tarification. Il fait appel à cinq paramètres de rigueur, dont deux nouveaux qui tiennent compte des différences de conception entre chaque politique. Ces paramètres peuvent aider à comparer l'efficacité des politiques provinciales actuelles. Ils peuvent aussi favoriser leur coordination à l'échelle du pays. Nous constatons à cet effet qu'il est utile de prendre en compte plusieurs paramètres, tout en concluant qu'un prix carbone ajusté selon le marché et le champ d'application serait un moyen pratique et flexible de comparer la rigueur des politiques provinciales, surtout en vue de leur coordination.

## DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET DU CANADA

Bureau du directeur parlementaire du budget, « [Analyse financière des prestations fédérales pour enfants](#) », 1er septembre 2016, 27 p.

L'allocation canadienne pour enfant est plus généreuse que les prestations qu'elle remplace, mais sa valeur réelle diminuera avec le temps

Le 1er juillet 2016, le gouvernement fédéral a mis en œuvre la nouvelle Allocation canadienne aux enfants (ACE), non imposable, pour remplacer l'ancien régime des prestations pour enfants.

Cette nouvelle allocation remplace la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) du gouvernement fédéral.

Le DPB estime que, en 2016-2017, les allocations octroyées en vertu du nouveau système coûteront au gouvernement 3,4 milliards de dollars de plus que celles prévues dans l'ancien système. En 2020-2021, ce coût financier net aura diminué pour s'établir à 2,5 milliards de dollars.

Avec le temps, l'inflation réduira la valeur réelle de la prestation mensuelle de l'ACE. Le DPB estime que, en 2024-2025, les dépenses nettes totales liées à l'Allocation canadienne pour enfants devraient correspondre à celles de l'ancien système s'il n'avait pas été annulé.

L'analyse de répartition indique que le montant moyen par ménage augmentera de 1 858 \$. Cependant, ce montant varie en fonction du revenu des ménages. En moyenne, les ménages ayant un revenu net ajusté de moins de 30 000 \$ toucheront les montants les plus élevés sous le nouveau système. In 2015, the average Canadian family earned an income of \$80,593 and paid total taxes equaling \$34,154 (42.4%). In 1961, the average family had an income of \$5,000 and paid a total tax bill of \$1,675 (33.5%).

## FRASER INSTITUTE

C. Sarlo, « [Consumption Inequality in Canada: Is the Gap Growing?](#) », 7 septembre 2016, 38 p.

Il y a eu peu de changements dans l'inégalité de la consommation au Canada dans les 40 dernières années

Increasing interest in economic inequality, especially in the media, has spawned an impressive number of academic studies, most focusing on income inequality. Inequality of consumption (people's spending) has received much less attention. This study addresses this issue and provides measures of consumption inequality for Canada over the period 1969–2009.



## ÉTATS-UNIS

### CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES

C. Stone et C. Huang, « [Trump Campaign's Dynamic Scoring of Revised Tax Plan Should Be Taken With More Than a Grain of Salt](#) », 15 septembre 2016, 12 p.

De grossières exagérations dans les analyses fiscales de la campagne de Donald Trump

The revised tax plan that Republican presidential nominee Donald Trump will release today was reportedly designed at least in part to reduce the cost of his earlier plan,[1] which would have generated very large revenue losses.[2] The revised plan now looks similar to the tax plan that House Republican leaders introduced in June, which cost less than Trump's original plan. Moreover, like the House plan, the Trump plan takes advantage of an aggressive approach to "dynamic scoring" that the Tax Foundation uses to estimate how tax cuts affect the economy and the budget, which sharply lowers the estimated revenue loss from certain tax-cut provisions. We should, however, view such large dynamic effects derived from Tax Foundation estimates with considerable skepticism. That's because the Tax Foundation, with its

unusually large dynamic estimates, is considerably outside the analytic mainstream.

---

---

## CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE

Congressional Budget Office, « [Trends in Family Wealth, 1989 to 2013](#) », 18 août 2016, 25 p.

Les familles riches des États-Unis possèdent actuellement une plus grande part de la richesse qu'en 1989

In 2013, aggregate family wealth in the United States was \$67 trillion (or about four times the nation's gross domestic product) and the median family (the one at the midpoint of the wealth distribution) held approximately \$81,000, the Congressional Budget Office estimates. For this analysis, CBO calculated that measure of wealth as a family's assets minus its debt. CBO measured wealth as marketable wealth, which consists of assets that are easily tradable and that have value even after the death of their owner. Those assets include home equity, other real estate (net of real estate loans), financial securities, bank deposits, defined contribution pension accounts, and business equity. Debt is nonmortgage debt, including credit card debt, auto loans, and student loans, for example.

---

---

## TAX FOUNDATION

S. Greenberg, J. Olson et S. Entin, « [Modeling the Economic Effects of Past Tax Bills](#) », 14 septembre 2016, 21 p.

Une nouvelle approche pour mesurer l'effet de lois fiscales antérieures sur le produit intérieur brut

One of the most contentious debates in contemporary American politics concerns the relationship between federal tax policy and the U.S. economy. Some policymakers and economists believe that higher tax rates discourage work and investment, and that lowering marginal tax rates on labor and capital would lead to economic growth. Others are doubtful that a strong relationship exists between

taxes and the size of the U.S. economy, and caution against the notion that tax cuts could lead to increased prosperity.

Often, the debate over the economic effects of tax policy boils down to competing interpretations of U.S. economic history. Some economists point to the Kennedy tax cuts of 1962 and 1964 and the Reagan tax cuts of 1981 as examples of tax changes that spurred economic growth. Other economists, arguing against a strong relationship between tax rates and the economy, highlight the Tax Reform Act of 1986 and the Clinton tax increases of 1993, neither of which appeared to have had significant macroeconomic effects.

There have been several studies that have attempted to measure the actual effects of tax changes in the past on the United States economy. Needless to say, this is a difficult endeavor: it is very tricky to isolate the effects of tax policy, particularly in the context of the business cycle, changes in other areas of federal policy, and broader economic trends.

---

---

## URBAN INSTITUTE

J. Nunns, L. Burman, J. Rohaly et al., « [An Analysis of the House GOP Tax Plan](#) », 16 septembre 2016, 37 p.

Les contribuables les plus riches sont nettement avantagés par le plan fiscal républicain

This paper analyzes the House GOP tax reform blueprint, which would significantly reduce marginal tax rates, increase standard deduction amounts, repeal personal exemptions and most itemized deductions, allow businesses to expense new investment, and not allow businesses to deduct net interest expenses. Taxes would drop at all income levels in 2017, but most savings would go to the highest-income households. Federal revenues would fall by \$3.1 trillion over the first decade before accounting for added interest costs and macroeconomic effects. Including those factors would increase the cost to at least \$3.2 trillion over the first decade and \$7.4 trillion over the second ten years.

---

---

## URBAN INSTITUTE

R. Penner et C. Stewerle, « [Options to Restore More Discretion to the Federal Budget](#) », 15 septembre 2016, 43 p.

Des mécanismes automatiques  
pourraient prévenir l'augmentation  
effrénée des dépenses budgétaires et  
fiscales

US fiscal policy has long been unsustainable, driven largely by automatically growing entitlement spending and insufficient revenues. Often overlooked is the extent to which this preordained fiscal policy limits policymakers' discretion to act on new priorities each year. This study lays out reforms to the federal budget process that could restore greater discretion to congressional lawmakers, so that a greater share of revenues is not automatically allocated without any vote by a sitting Congress. Such reforms include triggers in entitlement and tax programs that limit automatic growth, more transparent reporting and informative displays of budget information, and more requirements to subject programs to periodic review and reauthorization.

---

---

### Équipe de rédaction

*Coordination, édition et révision :*  
Tommy Gagné-Dubé.

*Recherche et sélection des articles :*  
Alexandre Ely, Batoul Hassan, Gabrielle S. Leblanc, Julie Lemieux, Catherine L'Espérance et Jessica Morin-Côté

<http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>

**Pour vous abonner gratuitement  
au Bulletin de veille et aux  
publications de la Chaire :**  
[cftp.adm@USherbrooke.ca](mailto:cftp.adm@USherbrooke.ca)